UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

DOSSIER DE DEMANDE VALIDATION D'ACQUIS 2026-2027

(art D613-38 à D613-49 – Code de l'éducation)

EN VUE DE L'ACCÈS À DIFFÉRENTS NIVEAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PRINCIPALES CONDITIONS A REMPLIR

La procédure de validation permet d'apprécier les connaissances, les méthodes et le savoir-faire du candidat en fonction de la formation qu'il souhaite suivre (D613-44).

Conditions particulières :

"les candidats **non titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense** doivent **avoir interrompu leurs études initiales** depuis **au moins deux ans** et être **âgés de vingt ans** au moins à la date prévue pour la reprise de leurs études (à l'exception des sportifs de haut niveau L611-4).

Les candidats, qui ont été **inscrits dans une formation et qui n'auraient pas satisfait aux épreuves de contrôle des connaissances** permettant d'accéder à l'année d'études suivante, ne peuvent déposer une demande de validation pour être admis dans cette année d'études, **avant un délai de trois ans**."

Contact mail : validation-acquis@inspe.u-bourgogne.fr

N° ÉTUDIANT : | | | | | | | | |

(si vous avez été étudiant à l'Université Bourgogne Europe)

N° National ou INE ou BEA : | | | | | | | | | | | |

Vous êtes étudiant CPGE ☐ oui

NOM : **Prénom :**

NOM usuel (marital) :

Nationalité : **Date de naissance :** / /

Adresse :

.....

N° portable et (ou) Tél. : | | | | | | | | | |

E-mail :

Situation familiale :

Nombre d'enfants à charge :

Situation : □ étudiant □ activité salariée □ recherche emploi □ autre

Pour les étudiants français titulaires de diplômes étrangers uniquement :

Etes-vous français □ de naissance □ par naturalisation

Avez-vous déjà été scolarisé en France ? oui □ non □

Si oui, indiquez la ou (les) période(s) et le(s) niveau(x):

.....

.....

Langue(s) parlée(s) couramment :

SOLLICITE L'ACCÈS À LA FORMATION

Préciser l'année (1ère, 2ème, 3ème...) – le diplôme (Licence, Master ...) – la mention – le parcours (le cas échéant)

.....

1 - VALIDATION DES ÉTUDES

"Peuvent donner lieu à validation : toute formation suivie par le candidat dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction."

A - VOS ACQUIS SCOLAIRES ET (OU) UNIVERSITAIRES

Détail des années d'études effectuées et, éventuellement, diplômes obtenus (joignez les documents nécessaires : programmes, diplômes, annexes descriptives, attestations de stage, rapports...) :

Année	ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ (Libellé exact et adresse)	Diplôme ou Examen préparé	Résultats obtenus	
			Succès	Échec

B - VOS ACQUIS DE FORMATION

Décrivez, sur papier libre éventuellement, à partir des différentes formations suivies (études, stages, séminaires...), les apprentissages réalisés.

2 - VALIDATION DES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

"Peut donner lieu à validation : l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage."

C - VOS ACQUIS PROFESSIONNELS

- Décrivez chronologiquement vos différentes expériences professionnelles
- Précisez les compétences exercées et les apprentissages réalisés
- Indiquez le niveau de responsabilité et joignez les documents justificatifs (attestation d'employeur, appréciation du chef de service, etc.)

Cette rubrique peut être développée sur une, ou plus, feuille(s) complémentaire(s) jointe(s) au dossier.

3 - VALIDATION DES ACQUIS PERSONNELS

"Peuvent donner lieu à validation : les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation."
Décrivez sur papier libre les connaissances correspondant à votre projet et les conditions dans lesquelles elles ont été acquises :

- démarche autodidacte
- responsabilités familiales, associatives, activités bénévoles, sportives, culturelles, productions et réalisations personnelles, expérience sociale, ...
- enquêtes, brevets, ...
- connaissances linguistiques, etc.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

INSTRUCTION DU DOSSIER Membres de la commission pédagogique (Nom, qualité)	Le Signatures des membres
M (me) M (me) M (me) M (me)	

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

ACCORD pour l'inscription ☐

Remise à niveau ☐

Complément de formation ☐

Dispense d'enseignement ☐

Dispense d'enseignement et d'examen ☐

REFUS MOTIVÉ ☐

.....
.....
.....

Autre(s) orientation(s) ou filières(s) conseillées(s) :

.....
.....

AUTORISATION D'INSCRIPTION EN :
(Niveau inférieur à la formation demandée)

Préciser :
.....
.....

Date :
Le Président
Et par délégation, le Directeur de composante
(nom et signature)

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Document manuscrit dans lequel vous préciserez :
 - votre projet universitaire et professionnel et expliquerez les raisons qui vous ont fait demander cette validation d'acquis,
 - ce qui, dans vos études antérieures, votre expérience professionnelle, ou vos acquis personnels, vous prépare selon vous à suivre les études envisagées
- Curriculum vitae

- Copie des diplômes obtenus (ou attestation de réussite)
- Programmes détaillés des études, volumes horaires *
- Justificatifs des activités professionnelles (attestations d'employeurs) *
- Une enveloppe timbrée (format 220 mm x 110 mm) portant l'adresse du candidat.

Pièces complémentaires à joindre au dossier pour les étudiants de nationalité française titulaires d'un diplôme étranger :

- Acte de naissance ou certificat de naturalisation attestant la nationalité *
- Toute attestation prouvant que vous maîtrisez la langue française

* Ces documents doivent être traduits en français si nécessaire et doivent être authentifiés par un organisme assermenté (ex : Ambassade de France, Ambassade du pays d'origine, traducteur officiel...)

Date limite de dépôt du dossier

Ces dates ne s'appliquent pas aux étudiants CPGE

J'atteste sur l'honneur que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Fait à, Le
(date et signature)

CE DOSSIER NE CONSTITUE PAS LE DOSSIER D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

REMARQUES IMPORTANTES

- L'examen du présent dossier ne pourra se faire que s'il est déposé dans les délais fixés. Dans la mesure du possible, privilégiez l'envoi de votre dossier pour la première vague.
- La liste des pièces demandées n'est pas limitative et le candidat peut compléter sa demande par tous documents susceptibles d'éclairer l'établissement sur la nature et le niveau de ses connaissances, ses acquis et ses apprentissages.
- La dispense accordée pour l'accès à un niveau de l'enseignement supérieur n'est valable que pour l'année universitaire indiquée sur la décision.
- En cas d'échec total ou partiel aux examens de cette année universitaire, le renouvellement de la dispense doit être demandé.

L'INSCRIPTION NE POURRA ÊTRE EFFECTUEE QUE LORSQUE LA DEMANDE AURA ÉTÉ ACCORDÉE SOUS RESERVE DE L'OBTENTION DE VOTRE DIPLOME /ANNEE D'ETUDES EN COURS DE PREPARATION.
(se reporter aux modalités d'inscription)